

Centre de Kerpape

Pratique de la Pair aideance

Préparation du projet en décembre 2025 et premières actions en mai 2026



Territoire du projet : Ploemeur (56)



Objectifs du projet

- Cartographier les pratiques existantes.
- Identifier les leviers et freins à leur développement et formaliser un cadre d'intervention et une charte.
- Reconnaître et définir le rôle des pairs-aidants.
- Expérimenter dans un service pilote pour améliorer la qualité de l'accompagnement et sécuriser le parcours des patients.



Description du projet

Un programme de recherche-action est mené avec l'Université Bretagne Sud pour analyser et structurer les pratiques de pair-aidance dans l'établissement (hétérogènes et non formalisées). Amorcé en 2026 avec l'arrivée d'un stagiaire, le projet se poursuivra en 2027 avec l'arrivée d'un second stagiaire, et prévoit une expérimentation dans un service pilote.



Implication des usagers

Les usagers et les pair-aidants sont intégrés dans le comité de pilotage du projet. Le pilotage est réalisé par un binôme soignant et pair-aidant professionnel



Réussites du projet

La première réussite est la co-construction d'un atelier à destination des patients de Kerpape (co-construction pair-aidants, association d'usagers et professionnels de Kerpape) : atelier prévu à l'automne 2026.



Points de vigilance

- Absence de temps dédié à la pair-aidance par défaut de financement de l'assurance maladie
- Résistance au changement de certains professionnels à prendre en compte dans le projet



Perspectives d'amélioration

- Passage d'un financement de mécénat à un financement Assurance maladie tel que développé en secteur psychiatrique.
- Réflexion à mener sur une "standardisation" des pratiques en SMR



Référente : MARIVAIN Servane
servane.marivain@vyv3.fr - 02 97 82 62 72